



COLLOQUE
LES ASSOCIATIONS ET LA DEFENSE DU
DROIT AU LOGEMENT

12 FEVRIER 2014

ESPACE JEAN DAME, 17 RUE LEOPOLD BELLAN, 75002 PARIS (M° SENTIER)



SERDEAUT

Sorbonne Etudes et Recherche en Droit de l'Environnement,
de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Tourisme



Institut de
Recherche
Juridique de
la Sorbonne
André Tunc

U - PANTHÉON - SORBONNE -
UNIVERSITÉ PARIS 1

 **île de France**

MATINEE LES ASSOCIATIONS ET LE DALO

APRES-MIDI LES ASSOCIATIONS ET LE DROIT DU ET AU LOGEMENT

Sous la présidence de M. *René Dutrey*, rapporteur du Comité de suivi de la mise en œuvre du droit au logement opposable.

9H00 ----- Accueil -----

9H30 ----- Ouverture -----

Isabelle This Saint-Jean, vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, Conseil régional d'Ile-de-France

Jacques Boutault, Maire du 2ème arrondissement

Eric Constantin, Directeur de la mission Ile-de-France de la Fondation Abbé Pierre
Jean-Philippe Brouant, SERDEAUT

10H00 ----- Le mouvement associatif dans le domaine du logement -----

René Ballain, Sciences Po Grenoble

10H20 -- Le rôle des associations dans la mise en œuvre de la loi DALO -----

Meryem Deffairi, SERDEAUT

Discutants :
Fadila Derraz, Fondation Abbé Pierre
Matthieu Hoarau, Secours catholique

11H00 ----- Débats -----

11H20 -- Impacts et enseignements tirés de la mise en œuvre du DALO pour les associations -----

Jean-Philippe Brouant, SERDEAUT
Discutants :
AbilioBrazil, interlogement 93
Laetitia Moyon, Confédération générale du logement Paris

12H00 ----- Débats -----

14H00 -- Le rôle des associations dans la fabrication des règles juridiques -----

Alice Fuchs-Cessot, SERDEAUT
Discutant:
André Gachet, Fédération Européenne des Associations Nationale Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA)

14H40 ----- Débats -----

15H00 - La fonction contentieuse au sein des associations -----

Julie Clauzier, Jurislogement

15H30 ----- Table-ronde -----

L'action contentieuse : un mode d'intervention à développer pour les associations ?

Animée par:
Serge Slama, Université d'EVRY, CREDOF

avec:
Jean-Baptiste Eyraud, Droit Au Logement
Stéphane Maugendre, GISTI
Laurence Mengin, Vice Présidente au tribunal d'Instance du 4è arrondissement
Christophe Robert, Fondation Abbé Pierre
Mylène Stambouli, Avocat

17H00 ----- Conclusion -----

Norbert Foulquier, SERDEAUT

Depuis 2011, le département **SERDEAUT** (Sorbonne Etudes et Recherche en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Tourisme) de l'IRJS-Paris 1 conduit en partenariat avec la **Fondation Abbé Pierre** une recherche sur le rôle des associations dans la mise en œuvre du droit au logement opposable financée par le Conseil régional d'Ile-de-France dans le cadre du dispositif PICRI

Tout en permettant d'instituer un dialogue et un travail commun entre des universitaires spécialistes du droit et des politiques du logement et des acteurs associatif, le projet a pour ambition :

- d'évaluer les impacts de l'intervention associative dans la mise en œuvre et l'application du droit au logement ;
- et de s'interroger sur la place de l'élaboration des règles et du contentieux dans l'action associative.

Le colloque du 12 février 2014 a pour objectif de présenter et de mettre en débat les principaux résultats de cette recherche. Il vise également à permettre aux différents acteurs du mouvement associatif œuvrant dans le champ du logement de témoigner des avancées et difficultés du recours au droit et au juge dans ce domaine.

LA PARTICIPATION AU COLLOQUE EST LIBRE MAIS NECESSITE UNE INSCRIPTION PREALABLE EN LIGNE.

RENSEIGNEMENTS:

serdeaut@univ-paris1.fr / 01.44.07.78.58